

CERTIFICATION

BON DE CAISSE À IMPACT ÉNERGÉTIQUE DÉCLARATION DE CERTIFICATION POUR 2024

À BANQUE VDK



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin d'accélérer la transition vers une société plus durable. Dans ce cadre, Forum Ethibel développe des produits et des services qui incitent à un comportement transparent et durable sur les marchés financiers.

Un certificat établi par Forum Ethibel garantit que ses clients se conforment aux règles qu'ils se sont imposés. C'est aussi un outil de communication vis-à-vis des parties prenantes.

Le certificat Forum Ethibel évalue les valeurs de la banque vdk pour s'assurer qu'elles répondent aux exigences de qualité, favorisant un impact positif sur l'environnement et la société.

CONCLUSION

Après une analyse approfondie et un échantillonnage de prêts, donnant un aperçu des processus et des documents internes de la banque vdk S.A., Forum Ethibel confirme que tous les engagements et conditions du bon de caisse à impact énergétique ont été remplis pour 2024. On peut conclure que le bon de caisse à impact énergétique respecte le caractère éthique et durable de vdk.

Bruxelles, le 22 mai 2025

Forum Ethibel asbl

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Kenny Frederickx".

Kenny Frederickx
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Alderik Scheirlinckx".

Alderik Scheirlinckx
Chargé de recherche

DÉCLARATION DE CERTIFICATION POUR 2024

*A tous les acteurs impliqués dans le bon de caisse à impact énergétique
Au public,*

Forum Ethibel asbl a été désigné par la banque vdk S.A. pour certifier de manière indépendante le réinvestissement socio-éthique de l'ensemble du portefeuille du *bon de caisse à impact énergétique*.

La banque vdk S.A. ("vdk") est une banque belge dont les principales activités sont les prêts et les services d'investissement. Depuis sa création en 1926, la banque s'est concentrée sur une activité bancaire éthique et durable.

I. DESCRIPTION DU COMPTE

Le bon de caisse à impact énergétique prévoit le réinvestissement du dépôt moyen de manière transparente et socio-éthique. Le dépôt moyen est calculé sur la base des volumes à la fin de chaque mois et est réinvesti au moyen de prêts dans deux catégories à impact énergétique :

- (1) *Énergie renouvelable : organisations, entreprises et projets qui contribuent à un meilleur environnement de vie grâce à leurs activités dans le domaine des énergies renouvelables.*
- (2) *Verdissement du parc immobilier : prêts pour la construction, la rénovation ou l'achat de logements privés avec certificats EPC A+, A ou B, ou en vue de l'obtention du certificat EPC A+, A ou B.*

Le bon de caisse à impact énergétique fait partie de l'engagement sociétal de vdk. Outre les critères de réinvestissement positifs ci-dessus, la banque applique également des critères d'exclusion à tous les réinvestissements. Ceux-ci sont décrits dans le code de banque vdk.

II. PROCESSUS DE RÉINVESTISSEMENT

Le dépôt moyen est réinvesti par le biais de prêts à des organisations/projets actifs dans ces sections.

L'attribution est basée sur des critères utilisés par la banque. L'objectif du crédit et l'ensemble de l'organisation sont pris en compte. Au moment du contrat de crédit, vdk vérifie si le crédit est éligible aux réinvestissements des fonds du bon de caisse. Pour les prêts importants, vdk a l'habitude de se rendre sur place pour mieux connaître le projet ou l'organisation.

Les prêts pour les logements sont accordés sur la base du certificat EPC pour le logement, ou s'il n'est pas disponible sur la base d'un devis qui tient compte de la date de construction du logement et des rénovations éventuelles. Cette estimation est constamment améliorée pour ne sélectionner que des prêts qui ont un impact énergétique comparable au niveau EPC B minimum.

DURÉE DES CRÉDITS

Les crédits ont une durée maximale de 20 ans. Cependant, il existe des exceptions où cette période peut être prolongée. C'est le cas, par exemple, des organisations qui fournissent des logements inclusifs, où une prolongation de la durée permet de réduire le loyer du logement et d'atteindre des personnes en situation de précarité (par exemple des réfugiés).

III. ANALYSE QUANTITATIVE

Cette certification a été effectuée en pleine conformité avec les termes de l'accord. Durant la réalisation de l'audit, Forum Ethibel a bénéficié du soutien des services de vdk. Toutes les informations supplémentaires demandées ont été obtenues.

La présente déclaration de certification couvre l'ensemble de l'exercice 2024. À la fin de l'année 2024, il y avait un total de 51 bons de caisse avec des échéances différentes et un dépôt de 51 986 700 €.

Le réinvestissement s'élevait à 53 448 361 € fin 2024, et se répartit comme suit :

| | |
|--|--------|
| Partie 1 : énergie renouvelable | 53,2 % |
| Partie 2 : verdissement du parc immobilier | 46,8 % |

Les crédits de la partie 1 sont destinés uniquement aux entreprises actives dans la production et la distribution d'énergie renouvelable. Pour la partie 2, des prêts dans des logements avec un niveau EPC de B sont possibles, mais dans la pratique, des réinvestissements effectués dans des logements avec un niveau EPC de A/A+ sont déjà suffisants pour répondre aux critères.